

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 33 (1953)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Études bibliographiques

**Autor:** M.D. / J.S.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

*Nous avisons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ils devront les demander à leur libraire habituel.*

Jean CHARUEL et Jean MICHAUD-PELLISSIER. — **Guide pratique de la réglementation financière et commerciale des changes en France.** — Paris et Liège, Librairie polytechnique Ch. Béranger, 1953, 225 pages, 2.500 fr. fr.

La réglementation française des changes est particulièrement complexe. Elle embrasse les domaines les plus divers et ses dispositions, rédigées sous forme de décrets, d'arrêtés, d'avis de l'Office des changes, d'instruction ou de notes adressées par ledit office aux intermédiaires agréés, font actuellement l'objet de plus de cinq cents textes. Il en résulte que seuls les spécialistes de la question sont en mesure de distinguer exactement les opérations qui peuvent être effectuées librement de celles qui, au contraire, nécessitent une autorisation préalable.

A défaut de codification — pratiquement guère réalisable, vu la constante évolution de la réglementation des changes — le présent ouvrage a été conçu à l'intention de tous ceux qui, en raison de leur activité ou de leurs intérêts, doivent connaître cette réglementation. Il leur permet d'atteindre ce résultat sans qu'ils aient à recourir aux textes réglementaires eux-mêmes.

L'ouvrage comprend tout d'abord un chapitre « Généralités » précisant les objectifs et, en quelque sorte, la philosophie du contrôle des changes en France, délimitant son champ d'application et donnant les grandes lignes de son organisation.

Il est divisé ensuite en trois parties. La première expose les obligations imposées aux résidents, les prohibitions édictées à leur encontre et les dérogations générales apportées à ces prohibitions. La deuxième est conçue selon le même plan et concerne les non-résidents. La troisième traite des difficultés qui naissent à la suite des changements de résidence.

Suivent enfin quatre annexes relatives à des questions spéciales (règlements financiers et commerciaux, voyageurs, opérations sur billets de banque).

Le livre de MM. Charuel et Michaud-Pellissier est préfacé par M. Pierre Calvet, sous-gouverneur de la Banque de France et directeur général honoraire de l'Office des changes. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici le début de cette préface, à laquelle nous souscrivons entièrement :

« Voici un ouvrage clair, précis, solidement charpenté, et en même temps facile à consulter, qui rendra les plus grands services à tous ceux qui ont besoin de posséder les éléments essentiels de la réglementation française des changes, pour la pratique quotidienne de leur métier, ou qui, à l'occasion d'une opération isolée, sont désireux de savoir ce qui est légal et ce qui ne l'est pas, ce qui peut être fait librement et ce qui suppose une autorisation préalable de l'Administration. »

Nous recommandons très vivement à nos lecteurs cet excellent instrument de travail. M. D.

Gilbert TOURNIER. — **Rhône, dieu conquis.** — Paris, Librairie Plon, 1952, 362 pages, 990 fr. fr.

Directeur de la Compagnie nationale du Rhône, et par conséquent responsable de tout l'aménagement hydraulique et hydro-électrique du fleuve, M. Gilbert Tournier est aussi un savant historien et un fin lettré. Son livre sur le Rhône, dieu conquis, se lit agréablement et apporte une foule de renseignements intéressants sur la légende et l'histoire de la vallée qui s'étend de Lyon à la Méditerranée, avant d'aborder, en animateur plus qu'en savant, l'histoire moderne de la conquête technique du Rhône.

Avouons-nous une déception ? Pour nous, et nous avons consacré à ce sujet un numéro de notre Revue en décembre 1950, le Rhône est un fleuve franco-suisse, un lien entre nos deux pays. Nous comprenons M. Tournier lorsqu'il rejette les manifestations rhodaniennes purement folkloriques et sentimentales ; nous le croyons lorsqu'il affirme que la civilisation a principalement emprunté, depuis Lyon, la Saône et non le Haut-Rhône, pour pénétrer jusqu'à la mer du Nord par le Rhin ; mais nous, Suisses romands, riverains du Rhône suisse, ne pouvons renier cet appel du fleuve, cette communion qui s'établit par le Rhône français avec la Méditerranée, la culture, le climat, la philosophie, l'homme méditerranéen. Une telle communion a toujours existé, elle a marqué nos peuples malgré les frontières. C'est pourquoi nous aimons à la voir chanter par nos amis français. J. S.

Pierre BORGOGNON. — **Les transports internationaux par voie de terre.** — Paris et Bâle : Éditions Rittmann et Bauer S. A. 1951, 280 pages, 1.100 fr.

Ce livre a été conçu pour avoir une utilité pratique. Il n'en néglige pas pour autant tous les problèmes juridiques se posant aux transports par chemins de fer.

L'auteur s'attarde longuement sur les questions de « lettre de voiture » de chargement, du tarif et du calcul du prix du transport.

Les usagers des chemins de fer franco-suisse tireront certainement un grand profit de la lecture de cet ouvrage, les textes les plus cités étant, outre ceux de la C. I. M., les lois de transports de la France et de la Suisse.

En résumé, l'auteur a réuni dans son livre les données pratiques et juridiques des problèmes que posent les transports par chemins de fer, données auxquelles son expérience ne donne que plus de valeur.

DIVERS AUTEURS. — **Distribution et contrôle du crédit.** — Librairie Armand Colin, Paris 1951, 177 pages, 450 fr.

Ce livre a le mérite de retracer l'évolution, depuis 1945, de l'organisation bancaire et de la pratique du crédit.

Par l'exposé des expériences faites à l'étranger, il montre que le contrôle du crédit est, entre les mains des banques centrales, un instrument universellement mis en œuvre dans la lutte contre l'inflation. C'est sur la base de cette affirmation que les auteurs étudient les différents organismes existant en France pour le contrôle et la régulation du crédit.

L'importance de ce dernier est également soulignée par le rôle qu'il joue dans le commerce extérieur et sur le plan international, de façon générale, avec la création de l'U. E. P.

André BILLETTER. — **La résiliation abusive du contrat de travail.** — Neuchâtel. Édition Delachaux et Niestlé, 1952, 146 pages.

L'auteur a voulu combler une lacune existant en Suisse, où le problème de la résiliation abusive du contrat de travail est encore peu connu. Son ouvrage donne une vue d'ensemble sur le problème ; il est divisé en quatre parties, dans lesquelles l'auteur analyse, clairement et successivement, les données générales du problème.

Après avoir situé ce problème, il fait ressortir l'imprécision des critères admis. Puis l'auteur passe à l'étude des conditions de résiliation et des conséquences qu'elle peut entraîner, suivant les circonstances.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, l'auteur traite de la procédure en matière de résiliation abusive du contrat de travail, en soulignant que celle-ci doit être caractérisée par sa simplicité et sa rapidité.

Daniel ANET et François CLÉMENT. — **Choix commenté du discours de la méthode de Descartes.** — Genève, éditions Radar, 1952. In-16, 54 pages, 6,80 fr. s.

Ceci n'est pas simplement une édition de plus d'un texte célèbre et généralement ignoré sauf son titre. L'éditeur a eu l'idée originale et féconde de rétablir la communication entre une des sources vives de la pensée et notre intelligence d'hommes modernes pressés, bousculés par l'urgence de mille travaux et tracas et souvent mal nourris, dévotement spirituellement. Loin d'exiger l'attention soutenue que demande la lecture d'éditions compactes et peu lisiblement imprimées, il offre ici un ouvrage commode à la poche, impeccablement présenté, que l'on peut ouvrir un peu au hasard, où l'on peut prendre une ligne ou une page et y trouver le rafraîchissement, l'élan, le réveil de notre esprit lassé par les besognes quotidiennes. Alors nous découvrons, sous la plume d'un Descartes enthousiaste, sensible, accessible à tout lecteur, une véritable méthode de vie, le moyen de garder le courage de l'action et la sérénité du cœur.

Le commentaire de chaque texte vise à l'appliquer à nos réalités les plus courantes et humaines, étant l'œuvre d'un homme qui pense que la recherche de la vérité et l'amour du prochain sont nos buts essentiels. Pour achever de donner à ce livre exquis son accent personnel, un grand industriel français, François Clément, nous raconte dans une charmante introduction, comment il a « vécu » Descartes, les fruits heureux qu'il a tirés, pour son entreprise, de la pratique de ce chef-d'œuvre.

**Veillez noter la nouvelle adresse du secrétariat de notre section de Lyon :**  
**2, Rue de la République, LYON — Tél. : Burdeau 27-32**